Bulletin Municipal n°3

Janvier 2019

Moulins en Bessin

Coulombs-Cully-Martragny-Rucqueville

Chers habitants,

Trois mois ont passé depuis les dernières élections, je souhaitais vous faire un retour sur cette période qui a été très dense.

La décision de la suppression des mairies déléguées nous a permis d'élargir les heures d'ouverture au public au siège de Moulins en Bessin (Martragny) dès le 1er janvier 2019. Ces nouveaux horaires sont disponibles sur les tableaux d'affichage de la mairie et des points d'accueil (anciennes mairies) des communes historiques (Coulombs, Cully, Rucqueville) ainsi que sur le site internet **www.moulins-en-bessin.fr**, enfin mis à jour, et que je vous conseille de visiter.

Les commissions communales ont été constituées. Chaque commission travaille sur les sujets la concernant et un membre (maire adjoint ou conseiller municipal) est rapporteur lors des conseils municipaux. A l'heure où je vous parle, toutes les commissions se sont réunies au moins une fois.

Nous avons repris contact auprès de notre Communauté de Communes Seulles Terre et Mer (CDC STM) pour travailler ensemble et en confiance. Le premier signe de cette relation est la magnifique cérémonie du centenaire organisée par la CDC STM avec l'appui de l'équipe municipale, les anciens combattants et plus particulièrement, l'association des anciens combattants Martragny-Rucqueville, présidée par Monsieur Jean-Pierre VOISIN.

Concernant l'entretien de la commune, qui est un véritable enjeu, nous avons préféré opter, pour cette année 2019, pour l'intervention de sociétés du privé (un marché public est en cours). Le recrutement d'un ou plusieurs employés communaux serait un engagement fort et durable pour la commune et nécessite davantage d'éléments d'aide à la décision.

Parmi les projets pour 2019, en cours d'étude, par votre équipe municipale, et avec nos partenaires (CDC STM, Département, Scot du Bessin etc…) :

- La sécurisation de la traversée de Coulombs.
  Parallèlement, je reprends contact auprès de tous les acteurs concernés (CDC STM, Département, Scot du Bessin, etc…) pour envisager le contournement de Coulombs.
- La défense incendie.
- L'effacement de réseaux sur Cully.

Nous souhaitons à notre commune pour cette nouvelle année la concrétisation de tous ces grands projets et, bien sûr aussi, l'aboutissement des études sur l'agrandissement de la station d'épuration, sur le devenir de notre patrimoine communal, sur l'entretien général de notre commune etc ...

A titre personnel, je suis fière du chemin parcouru depuis octobre 2018 avec l'équipe municipale en place et je tiens à vous assurer, à chacun(e), de mon implication, de mon engagement et de mon dévouement à agir pour notre commune.

Je vous souhaite, avec le Conseil Municipal, une bonne et heureuse année 2019 !!!

Véronique Gaumerd, Maire

Composition du Conseil municipal

Véronique GAUMERD - **Maire.**

Ginette CLAIR, Jean-Daniel LECOURT, Pierre SANCHEZ, René JAHOUEL, Josette GUILBERT **- Adjoints au Maire.**

Brigitte CATHERINE, Jean-François COLLIN, Alain DAIREAUX, Hervé GUIMBRETIERE, Francine HOCHET, Nicole LE CORRE, Séverine LENOËL, Corinne MARIE, Joël MICHEL, Patrice RENAUD, Nicolas SOYEZ, Grâce RUFIN, Sandrine VIEL - **Conseillers**.

Commissions municipales

Cohésion sociale

Brigitte CATHERINE, Ginette CLAIR, Alain DAIREAUX, Véronique GAUMERD, Josette GUILBERT, Francine HOCHET, Nicole LE CORRE, Séverine LENOËL, Joël MICHEL, Corinne MARIE, Patrice RENAUD, Grâce RUFIN, Nicolas SOYEZ, Sandrine VIEL, Sylvain ANDRIEU, Christiane DJABALI, Daniel GUERIN, Sylvie JEANNE.

La commission, en charge de la communication, s'est attachée à la réalisation du bulletin municipal : actualités, vie culturelle et associative…parallèlement se construit notre site Internet. Ces outils ont vocation à vous informer, à communiquer de façon plus intuitive et ludique.

Cadre de vie

Ginette CLAIR, Jean-François COLLIN, Véronique GAUMERD, René JAHOUEL, Jean-Daniel LECOURT, Patrice RENAUD, Noël PAULMIER

Patrimoine communal

Ginette CLAIR, Jean-François COLLIN, Alain DAIREAUX, Francine HOCHET, René JAHOUEL, Nicole LE CORRE, Jean-Daniel LECOURT, Séverine LENOËL, Corinne MARIE, Grâce RUFIN, Sandrine VIEL, Catherine BANTIGNIE.

La commission s'est réunie le 24 novembre 2018. Moulins en Bessin dispose de plusieurs bâtiments communaux : une mairie et une église dans chaque commune historique, des logements dont certains sont actuellement loués. Des travaux sont à prévoir dans la plupart.
Les membres demandent à ce que soit étudiée en priorité la réfection du logement contigu à la mairie permettant ainsi sa relocation. Des travaux d'isolation sont nécessaires et la mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite) est envisagée. Les démarches pour obtenir des subventions seront effectuées. Cette location dégagerait des recettes pour la commune et ainsi l'arrivée éventuelle de ménages avec enfants scolarisables permettrait d'endiguer la baisse d'effectif à l'école.
L'église de Coulombs fera l'objet d'une prochaine visite de la commission afin de recenser les travaux urgents à réaliser.

Projets aménagements réseaux divers

Véronique GAUMERD, Hervé GUIMBRETIERE, René JAHOUEL, Jean-Daniel LECOURT, Patrice RENAUD, Pierre SANCHEZ, Olivier CHAUVIN.

La commission s'est réunie le 26 novembre. Concernant la défense Incendie sur Moulins en Bessin, une intervention urgente est à programmer dans le coeur du bourg de Martragny et la pose de réserves enterrées à prévoir sur Cully (dans un 2ème temps).
La station d'épuration a atteint les limites de ses capacités. Une étude sera réalisée pour répondre aux besoins liés aux constructions à venir et évaluer les performances du système actuel.
Un tracé des réseaux d'eaux pluviales sera réalisé

Travaux

Jean-François COLLIN, Véronique GAUMERD, Hervé GUIMBRETIERE, René JAHOUEL, Jean-Daniel LECOURT, Patrice RENAUD, Pierre SANCHEZ, Nicolas SOYEZ, Catherine BANTIGNIE.

Présentation de l'enfouissement du réseau de Cully , sur une partie de la rue de Verdun et de la rue Jean Michel. Début théorique des travaux en février 2019.
Projet de sécurisation du RD 158b (traversée de Coulombs). Le dossier est en cours. Une consultation avec appel d'offres est ouverte auprès de plusieurs cabinets d'études.
Une réunion publique sera organisée pour la présentation du projet.

Présentation des différents travaux de voirie en concertation avec STM.

Réalisés en 2018

- Chemin du Mont à Martragny,

En projet

- Chemin de la Baronnie à Coulombs
- Rue des Mélières à Rucqueville
- Allée du Moulins à vent
- Chemin de Vaux à Martragny

Urbanisme

Ginette CLAIR, Véronique GAUMERD, Hervé GUIMBRETIERE, René JAHOUEL, Jean-Daniel LECOURT, Patrice RENAUD, Pierre SANCHEZ, Sandrine VIEL.

Présentation par Mercator (investisseur) et son maître d'oeuvre du futur lotissement « le Calaisis », 19 lots sur le site de Coulombs :

- Voirie partagée 20km/h zone de rencontre
- Parking public à l'entrée à la charge du lotisseur
- Voie sud en sens unique
- Raccordement au réseau d'assainissement collectif par le biais d'un poste de refoulement

Présentation par Pierre Sanchez de notre service instructeur : Service Instructeur du Bessin (SIB). Le SIB instruit pour Moulins en Bessin les déclarations préalables (DP), les permis de construire (PC), les certificats d'urbanisme (CU), le permis d'aménager (PA),…

Commission appel d'offres

Ginette CLAIR, Jean-François COLLIN, Véronique GAUMERD, Hervé GUIMBRETIERE, René JAHOUEL, Jean-Daniel LECOURT, Patrice RENAUD, Pierre SANCHEZ.

Des représentants de Moulins en Bessin participent aux travaux des différentes commissions de la communauté de communes Seulles Terre et Mer. (STM)

Finances

Ginette CLAIR, Jean-François COLLIN, Véronique GAUMERD, Joël MICHEL, Patrice RENAUD, Pierre SANCHEZ.

La commission s'est réunie fin octobre 2018. Elle a regardé le budget arrêté au 27 octobre 2018 et constaté que les chiffres sont cohérents avec le compte administratif de l'année précédente (présenté ci-dessous) et le prévisionnel 2018.

Compte administratif 2017 approuvé en avril 2018

Dépenses de fonctionnement

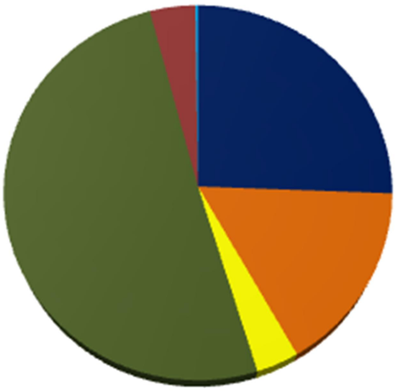

Charges à caractère général	80 822,44 €
Charges de personnels, frais assimilés	51 107,29 €
Atténuation de produits	10 848,00 €
Autres charges de gestion courante	160 093,38 €
Charges financières	12 338,77 €
Charges exceptionnelles	670,78 €
TOTAL	**315 880,66 €**

Recettes de fonctionnement

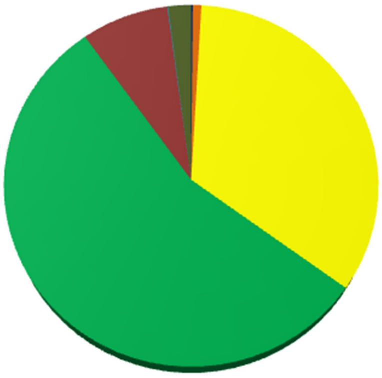

Atténuation de charges	676,34 €
Produit services, domaine et ventes diverses	3 390,99 €
Impots et taxes	152 486,40 €
Dotations et participation	246 682,00 €
Autres produits de gestion courante	34 892,46 €
Produits financiers	212,67 €
Produits exceptionnels	9 180,79 €
TOTAL	**447 521,65 €**

Dépenses d'investissement

Immobilistations incorporelles (sauf 204)	6 986,51 €
Subvetnitons d'équipement versées	13 053,31€
Immobilistations corporelles	157 454,49 €
Emprunts et dettes assimilées	31 879,18€
TOTAL	**209 373,49 €**

Recettes d'investissement

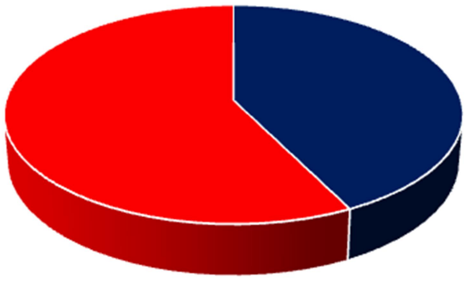

Subventions d'investissement	24 658,00€
Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	33 294,02 €
TOTAL	**57 952,02 €**

Les horaires de la mairie

A partir du 1er janvier 2019, la mairie de Moulins en Bessin sera ouverte les après-midis :

- de 14 h à 19h les lundis et jeudis
- de 14h à 17h les mardis et vendredis

Elle sera également ouverte au public un samedi matin sur deux de 10h à 13h (semaine impaire)

LA VIE COMMUNALE

Cette année 2018, Cully Animation a renouvelé son traditionnel petit-déjeuner tripes (ou anglais), la fête des voisins, la brocante -qui a rassemblé une soixantaine d'exposants- et son méchoui, ainsi que sa participation au Téléthon, sur le thème du far-west

Mais Cully Animation a aussi inauguré son premier Halloween ouvert à tous : ce fut l'occasion de quelques sueurs froides pour quelques soixante-dix personnes, de tout âge.

RDV sur notre compte Facebook Cully Jeanne (Cully Animation).

Le repas des Anciens s’est tenu dans la salle des fêtes. Il a rassemblé une centaine de convives. C’était l’occasion d’honorer nos aînés et plus particulièrement nos doyens Mme Lebarbey et M. Tanquerel.

Associations

- Amis Chasseurs : M. Michel Joël
- APE. (ass. Parents élèves) : Mme Lemaire Annabelle
- Ass. Sauvegarde église Rucqueville : M. Mathis Gilles
- Ass. Anciens Combattants : M. Voisin
- BMX : M. Guilbert Mannech
- Comité des Loisirs Coulombs : M. Andrieux Bertrand
- Cully Animation : Mme Jeanne Sylvie
- Société de chasse intercommunale Martragny : M. Roulland Alain
- Temps Libre Moulins en Bessin. Loisirs créatifs, jeux de société, randonnée : M. Guérin Daniel

Dates à retenir

- 13 janvier : voeux du maire - Salle des fêtes
- 2 février : repas organisé par le Ste de chasse intercom Martragny - Salle des fêtes
- 3 mars : repas anciens combattants - salle des fêtes
- 3 mars : petit déjeuner tripes. Cully animation
- 25 mai : Apéro Concert organisé par l'APE - terrain communal Coulombs
- 25 mai : fête des voisins Cully animation
- 26 mai : élections européennes
- 15 juin à partir de 14h: organisé par le BMX; Courses, barbecue, feu - terrain Martragny
- 16 juin : foire aux greniers, méchoui ; organisé par Cully animation
- 22 ou 29 juin : Repas, feu de St Jean Comité des Loisirs Coulombs - terrain communal Coulombs
- 2 novembre : Halloween Cully animation
- Fin novembre : Marché de Noël de Moulins en Bessin Temps Libre

L'association Moulins en Bessin - Temps Libre a organisé son 2ème marché de Noël le dimanche 25 novembre dans la salle d'activités de l'ancienne école de Coulombs. On pouvait y trouver les ouvrages réalisés toute l'année par une dizaine de personnes, ainsi que des gâteaux et de la teurgoule maison. L'ouvrage collectif dans le cadre d'une tombola a été gagné par une habitante de Rucqueville.
Prochaine édition du marché de Noël prévue fin novembre 2019.

A propos de la suppression des mairies

La commune nouvelle de Moulins en Bessin a vu le jour en 2017. Le principe en était simple : des villages s’associent pour former une municipalité à part entière. Renforcer l’échelon communal et mettre en commun richesses financières et démographiques pour faire une commune forte dans une intercommunalité plutôt que de s’étioler indépendamment les uns des autres.

Aujourd’hui, l’objectif est avant tout celui de l’efficacité de l’action communale ; aussi le Conseil municipal ne trouve pas de sens à faire fonctionner des mairies annexes et en a voté la suppression. Il ne s’agit pas de rompre avec l’identité de chaque commune fondatrice (et les associations ont un grand rôle à jouer dans cette situation nouvelle, elles garantissent les animations) mais de mutualiser les ressources, simplifier les démarches en centralisant l’ensemble.

Grâce à ce vecteur puissant de mutualisation et de simplification, une meilleure maîtrise des dépenses et les économies réalisées généreront un gain financier permettant une capacité d’action nouvelle. Cela nous permettra à l’avenir de concrétiser des travaux et conduire certains projets pour le village. Par la même occasion, les habitants profitent d’horaires d’ouverture supplémentaires de la mairie.

C’est sûr, certains seront un peu nostalgiques, mais nous sommes persuadés d’avoir pris la bonne décision.

Pour notre commune, ce gain est évalué à environ 7 000 euros par an.

Les économies réalisées portent sur :

- Les indemnités des élus
- La location des photocopieurs
- Les frais d’entretien et charges de fonctionnement des locaux

Les mairies des communes historiques sont des bâtiments communaux. Il sera possible de s’y rencontrer sur rendez-vous si l’éloignement du siège engendre un souci de déplacement

Toute l’équipe municipale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.
Que 2019 soit pour vous l’année de toutes les réussites, de toutes les joies.

bonne année 2019